

Diffusion immédiate
Le 29 novembre 2006

LE PLAN DE GESTION DES DÉCHETS À LONG TERME DU CANTON FERA L'OBJET D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

TORONTO – Le canton de Stirling-Rawdon peut entreprendre une évaluation environnementale d'un plan de gestion des déchets sur 25 ans.

La ministre de l'Environnement a approuvé le cadre de référence du plan de gestion des déchets du canton, première étape de la procédure d'évaluation environnementale.

L'évaluation environnementale examinera les diverses méthodes qui permettraient d'augmenter les capacités d'élimination des déchets du canton, notamment la valorisation des déchets de la décharge actuelle de Rawdon, l'élargissement de la décharge, l'exploitation d'une nouvelle décharge dans les limites du canton, le réacheminement des déchets ou une combinaison de ces méthodes.

Les personnes auront l'occasion de donner leur opinion sur le plan de gestion des déchets du canton tout au long de la procédure d'évaluation environnementale.

– 30 –

Renseignements pour les médias :

John Steele, 416 314-6666
Ministère de l'Environnement

Anne O'Hagan, 416 325-5809
Bureau de la ministre

Renseignements pour le public :

416-325-4000 ou 1-800-565-4923/www.ene.gov.on.ca

Also available in English.